

BP 8 – 60 Place Déesse Hygie 38410 URIAGE

En saison accueil : lundi de 7h00 à 16h00

Du mardi au vendredi de 8h00 à 16h00

Samedi de 8h00 à 13h00

Hors saison accueil : du lundi au vendredi 9h00 à 16h00

Mail : thermesuriage@wanadoo.fr

thermes.etu@free.fr

Tél : 04 76 89 10 17 et Site internet : centre-thermal.uriage.com

Nom

Prénom.....

Adresse.....

.....

C.P..... Ville.....

Adresse de votre caisse d'assurance maladie :

.....

CP Ville.....

N° SS: _ _ . _ _ . _ _ . _ _ . _ _ / _ _

J'autorise Uriage à m'adresser des informations par email

A compléter en majuscule

Nom de jeune fille.....

Date de naissance.....

Tél :

Profession.....

Mail :@.....

Remplir et renvoyer cet imprimé en joignant OBLIGATOIREMENT un chèque de 50 € d'arrhes de garantie à l'ordre de ETU (y compris les CMU et 100%) par retour du courrier. Une fois la cure effectuée, ces arrhes vous seront déduites de votre facture.

RHUMATOLOGIE :	<u>du 5 Mars au 1er Décembre soins de 7h à 13h30</u>								
<u>DATES de DEBUT</u>	5 mars	26 mars	16 avril	7 mai	28 mai	18 juin	9 juillet	30 juillet	20 août
<u>OBLIGATOIRES</u>		10 sept.	1er oct.	22 oct.	12 nov.				
DERMATOLOGIE :	<u>du 5 Mars au 1er Décembre soins de 7h à 13h00</u>								
ORL :	<u>du 5 Mars au 1er Décembre soins de 7h à 13h00</u>								
En plus du matin ouverture	Du 9 avril au 28 avril soins de 16h30 à 18h15								
L'après-midi sur ces dates	Du 25 juin au 14 juillet soins de 16h30 à 18h15								
								DATES de DEBUT	
								LIBRES	

VOTRE ORIENTATION doit figurer sur la prise en charge de votre caisse d'Assurance Maladie

1ère ORIENTATION

- RHN Rhumatologie
- DER Dermatologie ou AMB
- VR ORL Voies respiratoires

2ème ORIENTATION

- RHN Rhumatologie
- DER Dermatologie ou AMB
- VR ORL Voies respiratoires

DATE de CURE Durée : 18 jours, du lundi au samedi, jours fériés compris pendant 3 semaines. Au cas où l'établissement thermal serait déjà complet à la date de votre 1^{er} choix, veuillez indiquer une seconde date de début de cure.

1^{er} choix de date de cure :/...../ 2018

2^{ème} choix de date de cure :/...../ 2018

MEDECIN PRESCRIPTEUR

Nom et prénom du médecin **qui a prescrit la cure**

.....

Spécialité.....

Adresse.....

.....

CP Ville.....

RESIDENCE DE CURE

IMPORTANT

Nom.....

Adresse.....

CP Ville.....

Type de résidence :

- FAMILLE MEUBLE GITES HOTEL
- CAMPING AUTRES :

Nom du médecin qui prescrit les soins de cure, voir au dos.....

Date et signature.....

INFORMATIONS PRATIQUES

AVANT LA CURE

RESERVATION : cette demande doit être entièrement remplie et retournée dès que possible par courrier pour être traitée. **Le questionnaire de prise en charge rempli par votre médecin traitant doit être envoyé à votre caisse d'assurance maladie au plus vite.** Si vous avez une double orientation, elle doit obligatoirement figurer sur le questionnaire de prise en charge établi par votre médecin traitant.

HEBERGEMENT : l'établissement Thermal ne le gère pas. Renseignements auprès de l'Office du Tourisme 04.76.89.10.27 et adressez vous directement auprès de votre hôtelier ou logeur.

TRANSPORT : le service transport **INTER CURE**, indépendant de la station thermale, propose le transport de curistes par réseau de minicar, il dessert les principales agglomérations autour de Grenoble. Voir documentation jointe (villes desservies, tarifs). Dans chacune des communes indiquées plusieurs arrêts seront effectués. L'horaire et le lieu précis de l'arrêt vous concernant, vous seront communiqués environ 2 jours avant le début de votre cure. Pour réserver cette prestation, il est indispensable de remplir la partie ci-dessous ACCOMPAGNEE D'UN CHEQUE D'ARRHES d'un montant de 40 € **par personne** à l'ordre de SARL PERRAUD. La confirmation de votre réservation de cure par l'Etablissement Thermal, valide votre demande éventuelle de réservation du transport. **Important : vérifiez la compatibilité de votre choix de date de cure avec la desserte de votre résidence.**

VISITE au MEDECIN: Elle est obligatoire et doit précéder votre planification de soins.

Ne pas oublier de prendre rendez-vous dès que possible avec le Médecin de votre choix.

INSCRIPTION et PLANNING de SOINS (hors correspondances) : votre inscription ne peut être réalisée qu'après la visite de début de cure du Médecin.

Pour limiter votre attente il est conseillé, si vous en avez la possibilité, de l'anticiper jusqu'à 1 mois avant le début de votre cure.

- L'accueil est ouvert pour les inscriptions le lundi de 7 h à 16h00 et du mardi au vendredi de 8h à 16h00. Samedi de 8h à 13h00.
- Pour vos horaires de soins, munissez-vous des documents ci-dessous :

1. Accord de Prise en Charge de la sécurité sociale (Volet2)
2. Attestation de Carte VITALE et de la CMU si besoin
3. L'ordonnance du médecin avec les soins de cure
4. La Présente Réservation
5. Chèque pour règlement du ticket modérateur (part mutuelle ou complémentaire)

Attention : En cas de non présentation de l'accord de Prise en Charge, de l'attestation de la carte vitale et CMU (si besoin), un chèque de la totalité des frais vous sera demandé.

PENDANT LA CURE

LE LINGE nécessaire à vos soins est fourni (serviettes et peignoirs). Suivant votre cure, vous devez vous munir obligatoirement de :

DERMATOLOGIE ou AMB	O.R.L.	RHUMATOLOGIE
Sandales de bains en caoutchouc Antidérapantes*	Sandales de bains en caoutchouc Antidérapant* 1 Kit ORL (achat possible aux thermes)	Sandales de bains en caoutchouc antidérapant * 2 Maillots de bains (short de bain interdit) 1 bonnet de Bain
1 seule personne accompagnante, elle doit avoir des sandales de bains		Le port du maillot de bains est obligatoire pour tous les soins en rhumatologie

*Par mesure d'hygiène, l'usage des sandales doit être strictement réservé aux soins et déplacements à l'intérieur des Thermes.

Ne pas apporter en cure de bijoux, de téléphones portables ni d'objets de valeur. Il est possible si vous le désirez d'apporter vos propres serviettes.

CONDITIONS D'ANNULATION : En cas d'annulation sur l'année de la cure et selon les dispositions prévues à l'article 1590 du Code Civil « toutes arrhes de garantie versées restent définitivement acquises » et L131-1 du Code de la Consommation. Il est possible de reporter les arrhes versées, en nous prévenant 3 semaines avant le début de la cure, sur une nouvelle période de séjour de la même saison, en fonction des disponibilités. De même si l'annulation est du seul fait de l'établissement thermal, le double des arrhes versées sera restitué.

Liste des Médecins de la Station : Tous ces médecins sont conventionnés

Mme le Dr BOURGEOIS CLAVIER Dermatologue 04 76 89 20 77	Dr CLAVIER Voies Respiratoires O.R.L. 04 76 89 10 51	Mme le Dr PHEULPIN Médecine Thermale 04 76 89 11 58 Dr
Dr REBUFFET Rhumatologue 04 76 89 10 72	Mme le Dr TRANCA Médecine Générale et Thermale 04 76 89 15 01	SCHWEITZER Médecine générale et thermale 04 76 89 10 54
		Mme le Dr GOUT-BLANC Médecine Thermale 04 76 89 41 64

RESERVATION TRANSPORT « INTER CURE »

Partie à remplir uniquement pour réserver le transport par navette « INTERCURE » Ne pas détacher Tel Inter Cure SARL PERRAUD : 04 76 01 10 61

Nom et Prénom tél.....

ADRESSE.....

Code du circuit choisi (dans la colonne 4 du dépliant INTER-CURE) :

Attention, ce code doit correspondre à votre date de début de cure ci-dessus.....

Précisions importantes, donnez-nous le nom de l'arrêt d'autobus le plus près de chez vous ou un angle de rue :

Arrhes : 40 € à l'ordre d'Inter-Cure à joindre obligatoirement pour toute réservation de navette.